

## L'aire de grand passage se profile à l'horizon

Cet espace sera aménagé à Saint-Germain-de-Clairefeuille pour accueillir les Gens du voyage pendant de courtes périodes. Les treize communautés de communes ornaises doivent abonder.



Pourquoi ? Comment ?

### Pourquoi ce projet a-t-il vu le jour ?

« Tous les départements sont soumis par la loi à l'obligation de disposer d'une aire de ce type (depuis 2000, NDLR), rappelle Chantal Castelnot, préfète. L'Orne, en l'absence d'un tel terrain, est dans l'illegalité et j'ai poussé pour que cela change. » Présenté en réunion publique en avril 2018, le projet d'aire de grand passage à Saint-Germain-de-Clairefeuille s'est d'abord attiré de franches manifestations d'hostilité. De la part de riverains mais aussi d'opposants au centre d'enfouissement de GDE à Nonant-le-Pin. « Depuis, les choses semblent s'être tassées », tempère la préfète de l'Orne.

### Pourquoi Saint-Germain-de-Clairefeuille a-t-elle été choisie pour accueillir l'aire ?

Selon Chantal Castelnot, « il fallait un terrain qui soit relié à une voirie suffisamment large pour laisser passer les convois de caravanes, situé à proximité des grands axes de circulation qu'ils empruntent et qui soit vaste d'au moins deux hectares... » Accepté par les Gens du voyage, ce terrain de plus de 4 ha, situé entre l'autoroute, la D 92 et la voie ferrée,



L'aire de grand passage sera située à Saint-Germain-de-Clairefeuille, près de l'autoroute et de la voie de chemin de fer. (C) CREDIT PHOTO : CAPTURE D'ECRAN GEOPORTAL

cochait toutes les cases. La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault a voté, en juillet 2018, en faveur de la création de cette aire.

### À quoi servait ce terrain ?

« Il appartenait à un propriétaire privé avec lequel nous affinions la négociation », indique la préfète. Des dépôts de matériaux y ont été faits lors de la construction de l'autoroute [l'A28, NDLR]. Partiellement empiérré, ce terrain pourrait difficilement être affecté, en l'état, à une quelconque activité. »

### Quelle sera la fonction de cette aire de grand passage ?

« Elle sera destinée à accueillir ponctuellement les communautés de Gens du voyage, principalement à la belle saison, alors qu'elles sont en chemin pour des rassemblements religieux », décrit Chantal Castelnot.

Elle prévient : « Il sera désormais possible de verbaliser ceux qui s'installeraient en dehors de cette aire. »

### Quelles seront ses caractéristiques ?

Le projet comprend des emplacements pour 200 caravanes, un accès à l'eau potable et à des sanitaires, une alimentation technique sécurisée, ou encore le recueil des eaux usées. « Les communautés de Gens du voyage ne s'attardent pas sur ces aires, les aménagements y sont somme toute assez sommaires », convieit Chantal Castelnot, évoquant néanmoins la mise en place d'un dispositif pour isoler l'aire des bruits de l'autoroute et de la voie ferrée. La maîtrise d'ouvrage de l'aire est confiée à la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault : « L'aire devrait être prête à l'été 2020 », augure la préfète.

### Qui supporte le coût de ce projet ?

Ce coût, estimé à quelque 265 000 €, comprend l'achat du terrain et son aménagement. « L'État subventionne le projet à hauteur de 80 %, c'est le maximum que l'on puisse faire », insiste Chantal Castelnot. Les 20 % restant seront à la charge des treize intercommunalités de l'Orne qui votent actuellement, tour à tour, la somme qu'elles fléchieront vers le projet, en fonction de leur poids économique dans le département. Les coûts de fonctionnement annuels de l'aire, estimés à 10 000 €, seront également répartis entre les communautés de communes, selon la même clé de répartition. Les Gens du voyage qui s'arrêteront sur l'aire auront à s'acquitter d'une redevance d'occupation.

Marie LENGLET.

## 24 Heures motos : un arrêt aux Jacobins

À la veille des essais officiels, le plateau complet des soixante machines est attendu ce mercredi, en centre-ville du Mans.

### Le plateau complet

S'approcher assez près des motos des 24 Heures pour humer l'essence, la gomme chauffée, l'adrénaline. C'est ce que propose L'Avant-première, le rassemblement des bolides alignés au départ de la course, ce mercredi, place des Jacobins, au Mans. À la veille du début des essais officiels, le public pourra admirer les soixante missiles bariolés qui participent à cette 42<sup>e</sup> édition, deuxième des cinq épreuves du championnat du monde d'endurance FIM-EWC.

### Trois catégories

Le plateau, c'est 23 motos inscrites en Formula EWC, la catégorie reine, 35 motos en Superstock (aux modifications plus limitées, plus proches des versions d'usine) et deux dans la catégorie Expérimental. Autre curiosité, la Suzuki de l'équipe italienne No Limits motor team, qui associe art et performance. Elle arbore une livrée spéciale, pop et futuriste.

Julien BELAUD.

**Mercredi 17 avril**, à partir de 14 h, place des Jacobins, au Mans. Gratuit. Le départ des 24 Heures moto, c'est **samedi 20 avril**, à 15 h, sur le circuit Bugatti. Tarif pour les quatre jours dans l'enceinte générale : 71 €.



Pour la première fois l'année dernière, des motos de course ont été exposées sur la place. (C) CREDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

## Rixe mortelle d'Alençon : il reste en détention

Un homme de 35 ans, mis en examen pour meurtre et tentative de meurtre en bande organisée, après la mort d'un Afghane de 29 ans, le 1<sup>er</sup> août, a demandé à être remis en liberté, mardi à Caen.



Dans ce dossier, une vague d'interpellations avait eu lieu dans le quartier de Perseigne, début décembre 2018. (C) CREDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

### Dossier sensible

Depuis, plusieurs hommes écroués ont saisi la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Caen pour demander leur remise en liberté. Jusqu'ici, ces demandes avaient été examinées à huis clos à la demande de l'avocate générale (accusation), Fabienne Roze, pour éviter toutes nuisances à l'enquête. Preuve de l'aspect sensible de ce dossier. Mardi, la chambre a été saisie d'une nouvelle demande. Celle de Sakarina Ronéa, 35 ans, placé en détention provisoire le 7 décembre. Elle a été examinée en audience publique. « Je n'ai tué personne », se défend ce père de famille de trois enfants qui a grandi à Perseigne où il n'habite plus aujourd'hui. La cour a décidé de le

maintenir en détention.

### Quel rôle imputer à cet homme ?

Seule l'information judiciaire ouverte permettra d'y répondre. Une chose est sûre. Le jour des faits, Sakarina Ronéa, condamné une fois en 2005 pour conduite sous l'emprise de produit stupéfiant, était présent. L'exploitation de caméras de vidéosurveillance en atteste. On le voit à bord d'une voiture dans laquelle il fait monter deux hommes, considérés comme les principaux acteurs de cette rixe mortelle. Sakarina Ronéa est par ailleurs muni d'une matrique téléscopique qu'il tente d'utiliser à l'encontre d'Afghans. Avant d'être lui-même blessé par arme blanche. Il sera dans un premier temps entendu comme victime. Et finalement mis en examen. Une perquisition à son domicile avait

permis de retrouver un fusil de chasse semi-automatique ainsi que des cartouches. « Oui, mais le magasin de cette arme était vide et les munitions étaient en caoutchouc, plaide son avocat. Il s'était procuré cette arme par peur après les faits. »

### Dossier complexe

Si l'exploitation de la vidéo facilite le travail des enquêteurs, ce dossier reste complexe. Par le nombre de protagonistes potentiellement concernés d'abord. La trentaine d'Afghans s'était rendue dans le quartier le 1<sup>er</sup> août juste après avoir déposé plainte pour violence sur commissariat, commise la veille sur un des leurs. « La victime s'était même retrouvée dans le coma », rapporte Fabienne Roze. Elle souligne aussi que, « ce jour-là, le nombre de victimes, d'auteurs et de

coauteurs était supérieur au nombre de fonctionnaires de police présents au commissariat en pleine période de vacances ».

Les motivations de cette bagarre restent floues. « Plusieurs hypothèses ont été soulevées », confirme Marc Hédrich, président de la chambre de l'instruction. Comme celle d'un trafic de stupéfiants. Des preuves matérielles auraient par ailleurs disparu. « Des jeunes ont été missionnés par des suspects pour récupérer toutes les douilles juste après les faits », indique Fabienne Roze. Ce qui a été retrouvé par les enquêteurs, c'est ce qui a été oublié. L'instruction, menée par deux juges, se poursuit. D'autres suspects sont toujours activement recherchés.

Benoît LASCoux.

## Un bus pour les démarches numériques

Inauguré lundi, il ira notamment dans les communes où le réseau est particulièrement faible et dans les zones blanches.

« À mesure que la fracture numérique s'estompe, la fracture liée aux usages (de plus en plus complexes, NDLR) risque de se creuser », craint Christophe de Baloré, président du conseil départemental de l'Orne. Alors pour y remédier, le Département, aux côtés de l'association la Boîte aux lettres et StarTech Normandie, a aménagé une camionnette d'occasion en salle de formation mobile. Inauguré lundi, ce bus numérique permettra, gratuitement, aux Ornaïs « de se former à Internet sans avoir besoin de se déplacer », alors que le très haut débit devrait être déployé en 2023 dans le département.

« Ne pas en faire des informaticiens » Pour ce faire, un formateur et un, voire deux bénévoles, iront à la rencontre des personnes qui ont des difficultés

Morgane BOLINHAS.



Le bus numérique sillonnera les routes ornaises pour apprendre aux personnes qui le souhaitent comment se servir d'Internet. (C) CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

## Faits divers

### Perte de contrôle après un malaise, le conducteur tué

Une perte de contrôle, consécutive à un malaise selon les sapeurs-pompiers, s'est produite vers 19 h 30 à Saint-Jean-de-la-Motte, dans le sud-

Sarthe, lundi. L'accident est survenu au niveau du lieu-dit les Guiminières, sur l'axe Le Mans-La Flèche. La victime est décédée.

### Un tricycle contrôlé à 153 km/h dans la Mayenne

Plus de 60 km/h au-delà de la vitesse autorisée. Un homme circulant à bord d'un tricycle, une moto à trois roues, a été contrôlé à 153 km/h, dimanche dernier, à 18 h 30, sur la RN12, à Champéon (Nord-Mayenne). Les gendarmes de la brigade motorisée de Mayenne ont intercepté

le véhicule avant de retirer immédiatement le permis de conduire de son conducteur. L'engin a été mis en fourrière.

Le conducteur sera convoqué ultérieurement devant la justice. Il encourt une forte amende et la suspension de son permis de conduire.

## Un Monopoly revisité à l'Airborne museum

Une édition du jeu a débarqué au musée de Sainte-Mère-Eglise, dans la Manche. Une version personnalisée. Comme pour le musée du Louvre, à Paris.

### Insolite

Un jeu de Monopoly adapté à l'Airborne museum, il fallait y penser. Mais dans cette version, personnalisée par la société Winnig Mooves, pas question de ruiner l'adversaire comme dans le jeu créé en 1931 par Charles Darrow. Il s'agit plutôt de se mettre dans la peau d'un conservateur de musée avec pour objectif d'acquérir les plus belles pièces de collection pour monter une exposition à échelle nationale ou internationale. L'Airborne museum est actuellement le deuxième musée de France à posséder, après le Louvre, sa version personnalisée du célèbre Monopoly. Le musée propose également un autre jeu : le top Trumps, jeu de batailles version troupes aériennes qui met en scène la 101<sup>e</sup> et la 82<sup>e</sup> Airborne.

« Que les fans du jeu se rassurent », explique la directrice Magali Mallet. Les règles de l'édition Airborne sont les mêmes que celles du jeu historique. « Sauf que les gares sont remplacées par les quatre bâtiments du musée, la rue de la Paix par l'Argonia, « le C47 qui est la pièce la plus chère du musée ».

On y trouve également les bottes du général Ridgeway, les écussons des



Présentation de la version Airborne museum du jeu de Monopoly. (C) CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

régiments de parachutistes, les cases prison, communauté et chance, les taxes. La personnalisation va jusqu'à la monnaie avec des billets d'une valeur de 1 à 500. « Le jeu est accompagné d'un livret où chaque objet est repris avec des explications. »

Pédagogique également le jeu de cartes top Trumps, avec des critères comme l'attaque, la défense, l'expérience, l'entraînement. « Pour chaque régiment, le joueur pourra apprendre le nom du camp d'entraînement, sa date de création du régiment, le

nom de son commandant, les batailles auxquelles il a participé. » Les deux jeux existent en version française et anglaise.

La responsable du musée se réjouit de l'intérêt porté par le public à ces nouveautés proposées en boutique : « Depuis dix jours, ça fonctionne déjà bien. Notamment le Monopoly. Nous en avons même vendu en Angleterre. »

Les tarifs : Monopoly 35 €, top-Trumps 7,50 €.

## Dans les départements voisins

### Un nouveau directeur à l'Automobile club de l'Ouest au Mans

L'Automobile club de l'Ouest annonce la nomination de Stéphane Darraq au poste de directeur général. Il prendra ses fonctions le 2 mai. Diplômé d'AgroParisTech et d'un master spécialisation économie des entreprises, Stéphane Darraq, 54 ans, « a mené avec succès un double parcours d'entrepreneur et d'investisseur », indique l'ACO. Ses domaines de prédilection, les nouvelles technologies, son domaine d'intervention, l'International. »

Fondateur en 2003 d'Adelandre Conseil & Investissement, société d'investissement et de conseil aux entreprises du secteur des Technologies, il a œuvré en qualité d'associé et de dirigeant opérationnel au développement de sociétés spécialisées du secteur digital.

Stéphane Darraq est passionné d'automobiles anciennes : il est pilote amateur de véhicules historiques de compétition, ayant participé, en particulier, au Mans Classic et au Tour

Auto. Selon Pierre Fillon, président de l'Automobile club de l'Ouest : « Son parcours, ses expériences, son expertise, sa capacité d'analyse, sa flexibilité sont autant d'atouts pour la mission qui lui incombe. L'Automobile, le sport, le divertissement et les modèles économiques traversent de profondes mutations qui nécessitent des caps cruciaux à prendre pour l'ACO, sans pour autant se dénaturer ou renier son histoire [...] »

MEUBLES | SALONS | LITERIE | DÉCORATION | DRESSING

# recyclez économisez 20%

sur les produits signalés par une étiquette spéciale

**MEUBLE**

**MONNIER ARGENTAN - FLERS (St Georges des Groseillers)**

**www.geant-du-meuble.com**

Du 17 avril au 20 mai 2019

**LE GESTE RESPONSABLE**  
Engagé pour donner une seconde vie à votre mobilier usagé.

**MANQUÉ DE PRÉLÈVEMENT :** En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le collecteur délégué ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débloquer votre compte et vous autorisez votre banque à débloquer votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits sont expliqués dans ce communiqué disponible auprès de votre banque.

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT :** En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le collecteur délégué ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débloquer votre compte et vous autorisez votre banque à débloquer votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits sont expliqués dans ce communiqué disponible auprès de votre banque.

**N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire.** Type de paiement : récurrent.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire : \_\_\_\_\_

\* Les Offres Pack Famille et Pack Classique sont réservées aux particuliers ne recevant pas Ouest-France actuellement et n'ayant pas été abonnés dans les 6 derniers mois, résidant dans la Manche (Orne, le Calvados, la Bretagne ou les Pays-de-la-Loire). Pour le Pack Famille, les contenus numériques peuvent être partagés avec maximum 4 proches (l'un des abonnés à Ouest-France et ses conjoint ou partenaire, Ouest-France.fr). Pour le Pack Famille, les contenus numériques sont réservés à un seul abonné. Le montant de l'abonnement est de 29€ au lieu de 51,49€ pour le Pack Famille (soit 43% de réduction par rapport au tarif de référence d'un abonnement au Pack Classique seul) ou de 29€ au lieu de 34,50€ pour le Pack Classique (soit 16% de réduction par rapport au tarif de référence d'un abonnement au Pack Classique seul). À partir de la livraison du 30<sup>1</sup> numéro, le Pack Famille sera facturé à un prix privilégié soit une mensualité de 37,50€ au lieu de 51,49€ (soit 27% de réduction par rapport au tarif de référence d'un abonnement au Pack Classique seul) ou d'un abonnement au Pack Numérique seul. Le Pack Classique sera facturé au tarif de référence abonné, soit 34,50€/mois. Tarifs indicatifs pouvant varier selon le nombre de journaux papier effectivement livrés, intégrant l'accès aux contenus et services numériques pour le Pack Famille. Paiement par prélèvement automatique. Le montant des journaux livrés aux contenus et services numériques est en sus de ce qui est écarté avant prélèvement au débit du mois suivant. Les offres Pack Famille et Pack Classique sont valables jusqu'au 31/12/2019. Ouest-France se réserve le droit de modifier ses tarifs. Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la commande pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, cette rétractation devra être effectuée par simple courrier adressé au Service Clients TSA 8008 - 35071 Rennes Cedex 9. Toutes les conditions sont disponibles sur abo.ouest-france.fr/pack. Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 8008 - 35071 Rennes Cedex 9. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail : jacob@abo.ouest-france.fr/ notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SP94, Ouest-France - 21 Rennes Sud Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9. Service Clients Ouest-France - SA Directeur et Conseil de surveillance au capital de 300000 € - 377 714 654 RCS Rennes.

**C'est aussi ça l'esprit de famille !**

**1 abonnement acheté 4 abonnements offerts**

**43% DE RÉDUCTION**  
29€/mois pendant un an au lieu de 51,49€

**Comment profiter de cette offre ?**

Gagnez du temps : **abo.ouest-france.fr/pack**

**02 99 32 66 66** (prix d'un appel local)  
CODE : S193OFIR - Choix 1 ou 3/APJO  
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30

Renvoyez le **coupon ci-dessous**

**Bulletin d'abonnement** à retourner sans affranchir accompagné d'un RIB à : Service Clients - Libre réponse 94114 - 35099 Rennes Cedex 9

**OUI, je choisis l'une des offres d'abonnement :**

Je souhaite profiter du **Pack Famille : 360 n° du journal papier livrés à domicile et un accès aux contenus numériques.**

Je profite de **43% de réduction** pendant un an : le Pack Famille à 29€/mois au lieu de 51,49€.

C193OFIR - 1

Je préfère m'abonner au **Pack Classique : 360 n° du journal papier livrés à domicile**

pour 29€/mois au lieu de 34,50€, soit **16% de réduction** pendant un an\*.

C193OFIR - 3

**Je remplis mes coordonnées**

Mme M. Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ de préférence mobile

**En renseignant mon email, j'accède à mes contenus numériques et les partage avec 4 de mes proches. Je reçois la newsletter "En direct de votre commune"**

**Mon règlement**

Mme M. Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Désignation du compte à débiter \_\_\_\_\_

N° IBAN \_\_\_\_\_

Nom et adresse du créancier \_\_\_\_\_  
Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9  
N° ICS **FR65222008443**

**N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire.** Type de paiement : récurrent.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire : \_\_\_\_\_